

BULLETIN



**INSTITUT FRIBOURGEOIS
d'HÉRALDIQUE et de
GÉNÉALOGIE**

N° 34 – AOÛT 2003



BULLETIN DE L'INSTITUT FRIBOURGEOIS D'HERALDIQUE ET DE GENEALOGIE

Rédaction et édition:

Dominic Pedrazzini, président
Ch. des Falaises 1, CH-1722 Bourguillon

Ont collaboré à ce numéro:

Pierre Brodard, Eveline Maradan, Dominic Pedrazzini, Pierre Zwick

Abonnement:

Le bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Institut, cotisation annuelle CHF 40.- par membre individuel, CHF 50.- par couple.

Les demandes d'adhésions sont à faire parvenir à

Mario Oppizzi, trésorier

Rte des Vulpillières 22, 1741 Cottens

Des numéros isolés peuvent être commandés pour le prix de CHF 10.-.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

© La reproduction intégrale ou partielle est soumise à l'autorisation de la rédaction.

SOMMAIRE

N° 34, août 2003

➤ AGENDA	
Prochaines réunions de l'Institut	2
Chez nos voisins	3
➤ IN MEMORIAM	
Hommage au Docteur Jean Dubas	4
➤ HERALDIQUE	
Les représentations héraldiques sur les fontaines de la Ville de Fribourg	6
➤ GENEALOGIE	
Les Maradan émigrés en France par Eveline Maradan	13
➤ A LIRE ...	
François Badoud, bagnard	35
➤ COURRIER	
Proposition de conservation des archives paroissiales	36
Consultation des registres d'état civil	37
➤ SUR LE WEB	38
Demandes d'entraide	38
➤ VIE DE L'INSTITUT	
Assemblée générale du 20 février 2002	40

prochaines réunions de l'Institut

Programme du 2^{ème} semestre de l'année 2003

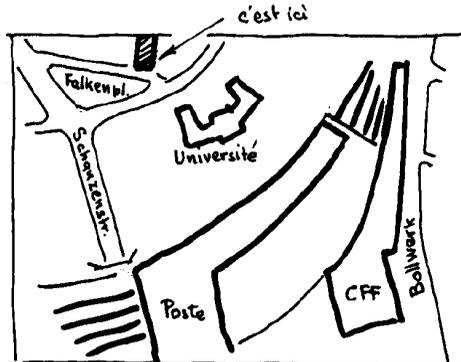
mercredi 24 septembre à 14.30 h. à Berne

Visites des archives de l'Etat de Berne

sous la conduite de M. Nicolas Barras

Les archives se trouvent à la Falkenplatz 4, derrière l'Université.

En venant en train, prendre un des ascenseurs qui se trouvent à l'extrémité du couloir qui relie les quais.



me 22 octobre
à 20 h.

"Les logiciels de généalogie, état des lieux"
exposé - Maison bourgeoise, Restaurant de l'Aigle-Noir, Rue des Alpes 10 à Fribourg

me 19 novembre
à 20 h.

"La famille Fragnière" causerie par M Roland Fragnière - Maison bourgeoise, Restaurant de l'Aigle-Noir, Rue des Alpes 10 à Fribourg

me 10 décembre
à 20 h.

Les nouveaux locaux des archives de l'Etat de Fribourg, visite guidée par M. Hubert Foerster – Route des Arsenaux 17 à Fribourg

chez nos voisins

Cercle vaudois de généalogie

13 sept. 2003	région du Vully	sortie d'automne
11 oct. 2003	Musée historique Lausanne	visite de l'exposition <i>Migrations</i>
1er et 2 nov. 2003		participation à <i>Lire en fête</i>
29 nov. 2003		assemblée générale

Société neuchâteloise de généalogie

29 août 19.45 h	Les Hauts-Geneveys Buffet de la Gare	Exposé:REPEUPLEMENT DE L'ALSACE APRES LA GUERRE DE TRENTE ANS
15 sept 2003 19.45 h	Les Hauts-Geneveys Buffet de la Gare	Jeu radiophonique : HISTOIRES DE FAMILLES
octobre 2003 (date à préciser)	Gare de Neuchâtel Lucerne	Visite, excursion : PANORAMA BOURBAKI
15 nov. 2003 10.00 h	La Chaux-de-Fonds Musée paysan	Visite, exposition, conférence, poussignon, L'EAU
6 déc. 2003 19.45 h	Les Hauts-Geneveys Buffet de la Gare	repas de fin d'année

Association Valaisanne d'Etudes Généalogiques

30 août 2003	Grand-Saint-Bernard	sortie d'été
--------------	---------------------	--------------

Genealogisch-Heraldische Gesellschaft Bern

20. Sept. 2003		Ausflug zur Kirche Würzbrunnen
30. Okt. 2003 19.00 Uhr	Bern Restaurant Beaulieu	"Landsassen, Fahrende – Eine Heimat und doch keine"
18. Nov. 2003 19.00 Uhr	Bern Restaurant Beaulieu	"Die Kalenderreform - Zankapfel der Konfessionen";
6 Dez. 2003 14.00 Uhr	Bern Restaurant Beaulieu	Höck

in memoriam

Hommage au docteur Jean Dubas

Peu de temps après la commémoration des quarante ans d'existence de l'Institut lors de l'Assemblée générale du 26 février, le Dr Jean Dubas nous quittait. Celui qui, pendant un quart de siècle a présidé aux destinées de notre association mérite un instant de réflexion sur la valeur fondamentale des insignes. Il y a consacré une partie significative de ses loisirs. Etait-ce vraiment évident pour un médecin ?

Qu'il s'agisse de drapeaux, d'armoiries, d'écussons ou, plus simplement, de logos, l'esprit humain tente depuis toujours de visualiser une identité. Individuelle ou collective, celle-ci se doit d'apparaître graphiquement. C'est ainsi qu'elle s'exprime d'emblée, rapidement, aisément, précisément. La vitesse de la lumière - primant celle du son - ne joue-t-elle point chez l'individu son rôle prémonitoire ? Le cerveau capte immédiatement les signes. L'histoire, les traditions, les activités, les particularités géographiques ou physiques chargent entre autres éléments, le pouvoir évocateur en héraldique. Leur abondance complique la lecture, leur carence est réductrice. Là encore, s'impose le choix du juste milieu.

Devenu l'expert en titre des armoiries communales, le docteur Dubas fut souvent confronté, ces dernières années, à la question délicate de leur réalisation lors de fusions de communes. On ne change pas d'armoiries constamment ; il faut que cela soit clair et précis. Surtout pour une entité publique, politique, impliquant possession et pouvoir. Ensuite, le Conseil d'Etat doit en approuver la composition. Dans l'un des rares domaines où la loi n'intervient pas - hormis pour les emblèmes nationaux - s'imposent, affirmait-il : « ...quelques connaissances d'héraldique et d'histoire, beaucoup de psychologie et encore plus de patience ! » Rien ne sert d'amalgamer les armoiries existantes. Le résultat s'avèrerait désastreux. Or, quel village accepte-t-il de gaieté de coeur la disparition de son emblème au profit de celui du voisin ? Une ancienneté toute relative fait encore obstacle au changement. La symbolique du nom ne suffit pas forcément. Le recours aux armes des anciens seigneurs locaux non plus. Le cas de la

nouvelle commune dite de Haut-Intyamou (Albeuve, Neirivue, Lessoc, Montbovon), par exemple, ne se résolut pas sans peine. Il permit au docteur Dubas d'innover dans la continuité, conservant la « grue de Gruyères » commune aux trois villages, une bande ondulée noir et blanc marquant la rivière et le canton, les monts évoquant le défilé de la Tine cher à Montbovon. « Dans le cas de fusions, ajoutait Jean Dubas, il convient que chaque partenaire retrouve son image et son histoire. Nous nous basons donc sur ce qui existe. Mais il faut bien expliquer la combinaison des symboles. » Cette phrase illustre un aspect du caractère de notre éminent aîné qui savait allier science, équité et sensibilité. Et, *brochant sur le tout*, l'amour du Pays.

Evoquer cette seule facette du diamant ne signifie pas oublier les autres. Un homme de ressource nous a quittés, il ne disparaît pas. Son œuvre se poursuit.

Dominic M. Pedrazzini
président

héraldique

Les représentations héraldiques sur les fontaines de la Ville de Fribourg

De tous temps, s'assurer l'accès à un point d'eau, source de toute forme de vie, fut le souci primordial de chaque communauté humaine. Les établissements préhistoriques étaient proches d'une rive de cours d'eau ou de lac. Dans l'antiquité grecque et romaine, des cultes aux nymphes et autres divinités aquatiques se célébraient dans le voisinage des sources de qualité.

Avant le XIXe siècle qui vit se généraliser la distribution à domicile de l'eau potable sous pression, chaque ménage devait se ravitailler à la fontaine la plus proche, hormis quelques privilégiés qui avaient leur propre source ou puits à proximité de leur demeure.

A Fribourg, le premier réseau de distribution d'eau fut construit par la Société des eaux et forêts, sous la direction de l'ingénieur Guillaume Ritter vers 1870. Dès l'origine de la Ville plusieurs puits et fontaines existèrent nécessairement: celle du château ducal est mentionnée pour la première fois en 1402 sous le nom de *St.-Georgs-Brunnen* qu'elle porte encore de nos jours¹. En 1394 est cité *lo bornel dou marchie deis bestes* (la fontaine [Brunnen] du marché des bêtes) sis sur la placette entre l'actuelle poste du Bourg (premier Hôtel de Ville) et le chevet de l'église de St-Nicolas; nous le retrouverons sous le nom de fontaine de la Vaillance². Il y avait également un puits en l'Auge, attesté dès 1349, redécouvert récemment près de la fontaine de la Samaritaine. En 1402 est citée *lo bornel arra la grant porta* (fontaine avant la grande porte, soit la porte du Jaquemard au sommet de la rue de Lausanne) qui deviendra la fontaine de St-Pierre³. En 1428, les autorités décidaient la

¹ de Zurich P.: *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XVe et XVIe siècles*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, XII, 1924

² Ibidem

³ Ibidem

construction du *bornel pres de l'ale devant nostre Dame* (fontaine près de la halle devant Notre-Dame), le futur Samson⁴.

Le point d'eau était donc un lieu important. Avec l'enrichissement progressif de la ville, ces installations sont progressivement améliorées et embellies: le bois fait place à la pierre, on augmente le nombre des goulots, le volume des bassins, on y ajoute des décorations, on en fait de véritables monuments publics agrémentés d'œuvres d'art. Les maîtres d'ouvrages fiers du résultat veulent immortaliser leur entreprise en faisant graver les armoiries de la communauté en même temps que les leurs.

Les armes privées

En observant attentivement la base du réseau d'arabesques en méplat qui serpente sur le fût de la fontaine de Saint-Pierre, exécutée en 1592 par Stéphan Ammann, on distingue depuis l'Hôpital, un écusson portant une bande chargée d'un soc de charrue chargé lui-même d'une étoile. Il s'agit des armoiries d'Erhard de Garmiswil⁵, qui fut membre du Conseil des Deux-Cents, puis des Soixante, ancien bailli d'Everdes, banneret de l'Auge, et enfin Baumeister ou édile au moment de l'édification de la fontaine. Symétriquement, on peut deviner qu'un autre écu devait être placé à gauche; une restauration fantaisiste et maladroite réalisée avec une recharge excessive de mortier en a complètement masqué le tracé original. De Vevey⁶, mentionne en 1934, à cet endroit, les armoiries de Peter Kaenel qui lui aussi fut membre des Deux-Cents, puis des Soixante et ancien avoyer de Morat; membre du Petit-Conseil, il occupa la charge de trésorier d'Etat de 1589 à 1593⁷. Ceci connu, on peut effectivement distinguer le sommet du chapé ployé caractéristique de ces armes. Marcel Strub rapporte la même chose en 1964⁸, sans mentionner l'état de l'œuvre.

Près de deux siècles plus tard en 1768, on procédait à la réfection de la fontaine de la Fidélité qui se dresse depuis 1552 sur la petite place devant l'ancienne maison Mooses à l'entrée du pont de Berne. Le nouveau bassin posé sur un degré est constitué de douze pans de grès de la Molière; huit d'entre eux sont décorés de différents sujets, d'une facture assez fruste; sur le panneau du centre, une construction en relief évoque les armes de la Ville; il en sera question plus loin.

⁴ Zurich, Les origines

⁵ Niquille J.: in DHBS, III, article Garmiswil

⁶ de Vevey H.: Contribution à l'armorial du canton de Fribourg, AF 1934

⁷ Niquille J.: in DHBS, IV, article Kaenel

⁸ Strub M.: Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, I, 1964

Immédiatement de part et d'autre dans un style Louis XV rustique, deux écussons surmontés chacun d'une couronne à cinq perles, et soutenus d'une paire de palmes attirent l'attention. A droite, l'écu porte une bande chargée d'un cœur posé en barre, entre deux étoiles; il est encadré des initiales G B qui signifient Gady Baumeister. Il s'agit de François Xavier de Gady, membre des Deux-Cents, qui occupait la fonction d'édile à l'époque des travaux⁹.



A gauche, plus difficile à distinguer, une marque de maison posée en pal sur une montagne de trois copeaux, sommée d'un croissant versé, accompagnée en chef d'une étoile, à dextre d'un croissant contourné et à senestre d'une étoile sont les attributs des armes de Raemy; Nicolas, officier au service de la France, fut Conseiller de 1750 à 1787; c'est au titre de trésorier, dont il revêtit la charge entre 1765 et 1770¹⁰, que ses armoiries figurent sur la fontaine. Les chiffres de la date des travaux figurent aux quatre angles du panneau.

Dans ces deux cas particuliers, la fontaine arbore les armes de son commanditaire et de son financier. Plus généralement elle portera celles de la Ville.

⁹ Corpataux G.: in DHBS, article Gady

¹⁰ id. art Raemy

Une ou trois tours

La tour carrée et crénelée, senestrée d'un mur crénelé s'abaissant par deux degrés, un anneau mouvant du mur vers la pointe, fut d'abord l'emblème de la ville, sans caractère héraldique, au même titre que l'ours est le symbole de Berne, ou que la grue représente la Gruyère. De nos jours nous usons abondamment de ce type de représentation que nous appelons logotype ou plus simplement logo. C'est lorsque cet objet est placé comme meuble sur un écu que l'on parle d'armoiries.

La tour et son mur crénelé sont les armes du sceau ou emblème sigillaire; elles sont antérieures à 1218; les couleurs d'azur et d'argent ne seront attestées que dès le XVII^e siècle. La figure coupé de sable et d'argent constitue les armes de la bannière, représentée pour la première fois en 1410 sur un manuscrit du Miroir de Souabe. Sur le plan de Martini de 1606, les deux armes sont écartelées pour la première fois; cette très belle représentation eut beaucoup de succès, puisqu'elle sera reproduite à de nombreuses reprises, avec parfois des erreurs, jusqu'en 1798. Depuis 1803, les premières constituent les armes de la ville (bleu et blanc) et les autres, celles du canton.

Selon l'abbé François Ducrest la tour symboliserait le donjon des Zaehringen; le premier degré du mur, le rempart du Bourg; le second, celui de l'Auge; et l'anneau, le méandre de la Sarine¹¹.

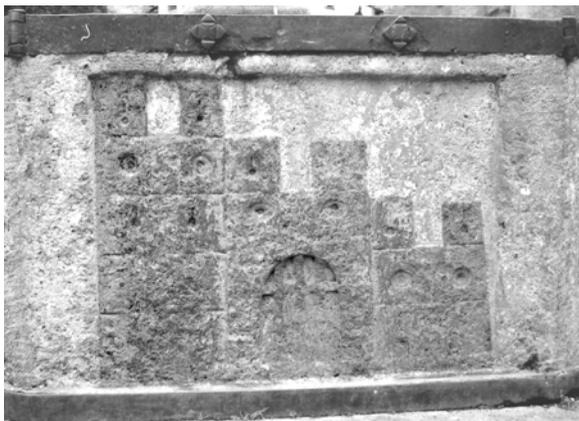
A partir du XVI^e siècle, les deux degrés du rempart font place à deux autres tours qui vont aussi s'abaissant vers sénestre. Cette version des trois tours perdurera jusqu'au XXI^e siècle, figurant même sur les enseignes d'une auberge à Bourguillon et d'un grand magasin qui lui a préféré aujourd'hui une raison sociale de mois parlante aux fribourgeois. Nous n'irons pas jusqu'à dire que cette version est erronée, en raison de sa large diffusion durant trois siècles – et notamment sur toutes nos fontaines - mais il est bien que la ville ait officiellement repris son emblème original.

Les trois tours figurent sur les fontaines suivantes:

¹¹ Ducrest F.: in DHBS, article Fribourg

- la Fidélité place de la Palme
- Saint-Jean Planche Supérieure
- Samson place Notre-Dame
- St-Pierre rue de l'Hôpital
- du Rosaire rue Pierre-Aeby
- du Grand-Pont pont de Zaehringen
- du Criblet rue du Criblet

Revenons à la fontaine de la Fidélité. Sur le panneau central du bassin, les trois tours sont représentées de manière naïve. Leur hauteur décroît de gauche à droite. Chacune est couronnée de deux créneaux percés de meurtrières. L'étage supérieur est éclairé par deux yeux de bœuf qui pourraient être des canonnières. La tour du milieu donne le passage à une porte garnie d'une herse. Le tout est un hybride entre les emblèmes de Fribourg et de Romont.



*Fontaine de la Fidélité
(relief accentué)*

Trois fontaines de style renaissance ont été dotées de nouveaux bassins au XIXe siècle, celles de Samson en 1857, de St-Pierre, après 1865 et celle de St-Jean en 1900. Nous trouvons sur chacune d'elles la même représentation inédite des trois tours. Elles sont composées de deux degrés et, contrairement toute la tradition antérieure, l'ensemble repose sur une masse biscornue dont il est difficile de préciser la nature; s'agit-il d'un rocher, ou plus précisément des falaises de molasse qui supportent les fortifications, ou bien des brumes nuageuses de Nuithonie dont émergent les tours à l'aube des jours d'automne, ou encore des flots tumultueux de la Sarine qui contournent la cité ? Dans les trois hypothèses, l'anneau allégorique est absent, car il n'a plus de

sens. Sur la fontaine de St-Jean, cette composition est figure à l'intérieur d'un écu héraldique.



fontaine de Samson



fontaine de St-Jean

Ce dessin se retrouve de façon absolument identique sur le bassin de la fontaine moderne du Grand-Pont édifée en 1851, située aujourd'hui sur la terrasse de l'Ancien Hôtel de Zaehringen.

Les mêmes trois tours à degrés, mais sans le soubassement, sont placées dans le cartouche quadrilobé qui orne le bassin de la fontaine dédiée à Notre Dame du Rosaire, installée en 1839 à la rue Pierre-Aeby.



fontaine du Rosaire



fontaine du Criblet

Pour terminer cette liste des fantaisies, nous mentionnerons le petit relief qui orne la fontaine du Criblet qui doit vraisemblablement dater de la fin du XIXe siècle. C'est donc le standard en vigueur durant la deuxième partie du XIXe siècle

Coupé de sable et d'argent

L'écu coupé de sable et d'argent dérivé de la bannière fut propagé dès la fin des guerres de Bourgogne. Fribourg avait été délivrée en 1477 de ses liens de vassalité envers la Savoie, et devenue en fait ville libre, elle fit disparaître les traces de son ancienne dépendance et arbora sur les portes de la cité des propres armes surmontées de celles de l'empire¹².

Il orne pour la première fois un point d'eau en 1547, sur la fontaine de St-Jean, sculpté par Hans Gieng. Une sorte de targe, ressemblant à un parchemin ou à une peau, tenue par un triton et une sirène, au sommet de la colonne, sous l'astragale est partagée d'un simple trait horizontal qui suggère la partition de l'écusson fribourgeois. Probablement qu'à l'époque de la polychromie, les choses étaient plus claires.

Cette même représentation très souple, loin du rigide bouclier, se retrouve auprès de la statue du Sauvage sur la fontaine qu'il défend de sa massue depuis 1626. Dans cette œuvre de Stéphan Ammann l'écu qui tient plutôt du parchemin géant ne porte qu'un seul signe, une ligne horizontale¹³, celle qui figure déjà en dessous du chapiteau de la fontaine du Baptiste.

Quelques années plus tard, l'emblème a pris de la solidité. L'écusson noir et blanc, entouré de la date 1638, orne en toute simplicité le bassin rustique, témoin de l'austérité domestique de l'époque, de la fontaine de la rue de Morat, en face du couvent des Capucins.

PZ



*armes de Fribourg
sur la fontaine de St-Jean*

¹² de Diesbach M.: *Les armes de Fribourg*, EF 1899.

¹³ Steinauer J., von Gemmingen H., Macherel Cl. et Maillard B.: *Le Sauvage, histoire et légende d'une auberge à Fribourg*, 2002.

LES MARADAN EMIGRES EN FRANCE

par Eveline Maradan

Maradan

Ancienne famille suisse possédant actuellement les bourgeoisies de Cerniat, La Roche, Pont-la-Ville, Mannens-Grandsivaz, Fribourg, Genève.

Illustration armoiries

A ce jour, le premier Maradan localisé est Petrus Maradan à Sorens en 1467.¹⁴ Cependant, Cerniat est le tronc commun auquel se rattachent les branches recensées. Nous y trouvons Claude Maradan demeurant à Sernyaz, le 20 février 1478.¹⁵

En l'état actuel de la recherche, certaines branches n'ont pas d'émigration en France comme la branche des originaires de Ponthaux, Chandon, Fribourg, Cerniat, Wallenried, Prez, Payerne ou celle de Cousset, Prévondavaux, Surpierre, Courtion, Posieux.

Maradan en France voisine

La France représente un point de chute privilégié pour les Maradan.

Le 15 février 1758 Claude Maradan fils de feu Antoine, de Cerniat demande un passeport *pour aller joindre son frère en condition à Paris, chez M. le Marquis de Croissy*.¹⁶

Christophe Maradan de Cerniat *demande un passeport pour aller à Paris chercher condition* le 5 mars 1761.¹⁷

¹⁴ Grosse de Marsens no 2, fol. 80

¹⁵ Grosse de Corbière 89, fol. 66

¹⁶ Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), Registre des passeports 107, fol. 134

¹⁷ AEF, Registre des passeports 107, fol. 55

L'émigration militaire touche Claude Joseph Maradan de Cerniat, né en 1766, sergent au régiment de Diesbach. Il s'engage à la citadelle de Lille, le 13 sept. 1792. Jean-Baptiste Maradan est un authentique Suisse, venu se mettre au service du Vice-Légat d'Avignon.¹⁸ Originaire de la branche Maradan du Ruz, dite Maradan Pietreley/Priley, Jean-Pierre Maradan de Cerniat, fils de Jean, né en 1753, reçoit la médaille le 10 août 1792.¹⁹

M. L. L. les Vostres, membres &
Conseil d'Etat du Canton de Zurich.
Directoire fédéral.

Fribourg le 14. 17^{bre} 1792.

Zurich.
E. G. S.

J'ai reçu avec la lettre que V. L. m'ont fait honorer
de m'adresser le Roy tout dernier les Vostres médailles
et rebant d'écarter aux braves de la tout pour les nommés
Form Verthly. Buillhard. Delcloux. Burgin.
Chaud. Chiron, Maradan, le Cann & Maittel.
J'aurais soin de les leur faire parvenir avant même
mon retour à Paris, si j'en trouve l'occasion, et
Je ne négligerai pas d'y ajouter les expressions flatteuses
dont le Suid charge pour eux de la part du Roy.
Je Suid avec un profond respect.

E. G. S.

¹⁸ Michel Jacques, Avignon et ses Suisses, 1993, p. 337

¹⁹ Archives fédérales D/2080 fol. 232

Toujours de la branche Maradan du Ruz, dite Pietreley/Priley à Cerniat, le fromager Louis-Frédéric, feu Joseph Maradan du Ruz, installé le canton de Montenoît, arrondissement de Pontarlier, département du Doubs.

De la branche des Jutzet II, à Cerniat, Gérald-Marie Alphonse, né à Fribourg le 20 août 1943, émigre à Valencienne.

Emile-Nicolas, de la branche du Praz d'Amont/Pradamon à Cerniat, dont le petit-fils, Jean-Yves-Emile-Raphael naît à Champagnole, le 27 avril 1964, décède à Morez, le 1^{er} janvier 1964. Quant à Michel-Roger, né à Champagnole en 1937, il voit son fils Frédéric se diriger à Aix-en-Provence.

Dans la branche Maradan du Closy, Jean-Joseph, fromager né à Cerniat en 1858 laissera toute sa nombreuse descendance dans le Jura français, par exemple, Joseph-Justin-Michel né à Frambouhan, le 15 mars 1927 et décédé à Montbéliard, le 6 septembre 1983. Ses enfants Michel, Bernard et Jacques naissent à Goumois, respectivement en 1954, 1956 et 1958.

Emigration de Cerniat avec Eugène, émigré en France vers 1913, décédé à St-Claude en 1977, dont les descendants résident actuellement à Macon.

Aux XVIIIe et XIXe siècle, deux destins sortent du lot commun des anonymes de l'histoire. Claude-François libraire, imprimeur à Paris et François-Pierre, épicier négociant en fromage.

L'établissement Maradan à Paris

Claude-François Maradan, libraire, imprimeur, éditeur

Apprenti chez André Cailleau à Paris, le 13 mars 1787, libraire, dès le 22 décembre 1787 et libraire imprimeur de 1788 jusqu'en 1823, Claude-François Maradan aura bientôt pignon sur rue. Malgré la concurrence, Maradan ne tarde pas à être un des imprimeurs éditeurs les plus importants du moment.²⁰

En 1788, Paris compte plus de trente-six ateliers d'imprimerie, en 1790, deux cents. Nous pourrions dire que Maradan n'est qu'un des deux

²⁰ Histoire de l'édition, vol. III, Catalogue chronologique des libraires et des libraires imprimeurs, B.R.Grüner Edition, 1969, Amsterdam

cents imprimeurs de la place de Paris à la veille de la Révolution, mais c'est bien plus que ça.

Loin d'être un obscur éditeur, n'ayant publié que des fascicules ou des pamphlets sans intérêt littéraire, comme ce fut le cas pour nombre de ses collègues, tant la production imprimée était importante en ce temps, notre Maradan a publié quelques grosses pointures: Rousseau, Voltaire, Charlotte-Elisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV, ou le Major Weiss, philosophe bernois, révolutionnaire modéré, personnellement lié à Robespierre, qu'il rencontra en pleine Terreur.

PRINCIPES
PHILOSOPHIQUES,
POLITIQUES & MORAUX;

PAR LE MAJOR WEISS,

*Du Conseil Souverain de la République de
Berne, Commandant de ses Gardes, &
Membre de diverses Académies.*

TROISIÈME ÉDITION.

S'il faut opter, fi, dans ce tourbillon,
Il faut choisir d'être, dupe ou fripon;
Mon choix est fait, je bénis mon partage:
Ciel! rends-moi dupe, & rends-moi juste & sage.

Théâtre Français.

TOME PREMIER.

EN SUISSE.

Et se trouve à PARIS, chez MARADAN, Libraire,
hôtel Châteaueux, rue St. André-des-Arts.

1789.

Les archives nationales à Paris révèlent que Maradan a travaillé avec des libraires de Bruxelles, Mannheim, Amsterdam, Turin, Moscou, Lisbonne, Neuchâtel, pour ne citer que les plus grandes villes.

Etat des livres existant dans les magasins de Claude-François Maradan, libraire, Saint-André des Arts, Hôtel de Châteaueux, au 24 avril 1790²¹

<i>Créanciers</i>	<i>646'953.3</i>	<i>livres</i>
-------------------	------------------	---------------

Ses états sont au nombre de cinq:

<i>1 Livres existant dans son magasin :</i>	<i>442'779.19</i>	<i>livres</i>
---	-------------------	---------------

<i>2 Livres prêts à mettre en vente :</i>	<i>51'471.</i>	<i>livres</i>
---	----------------	---------------

<i>3 Opérations en train :</i>	<i>89'918.15</i>	<i>livres</i>
--------------------------------	------------------	---------------

	<i>17'788.</i>	<i>livres</i>
--	----------------	---------------

<i>4 Comptes non soldés de 1789 :</i>	<i>77'130.14</i>	<i>livres</i>
---------------------------------------	------------------	---------------

<i>5 Mobilier de cuirs et reliures :</i>	<i>21'947.</i>	<i>livres</i>
--	----------------	---------------

<i>Avoir :</i>	<i>701'035.8</i>	<i>livres</i>
----------------	------------------	---------------

<i>Restent :</i>	<i>54'082.5</i>	<i>livres</i>
------------------	-----------------	---------------

<i>Opérations de sociétés :</i>	<i>59'943.</i>	<i>livres</i>
---------------------------------	----------------	---------------

<i>Lettres de créances :</i>	<i>67'095.18</i>	<i>livres</i>
------------------------------	------------------	---------------

	<i>127'029.18</i>	<i>livres</i>
--	-------------------	---------------

Où se trouvait la librairie Maradan?

Dans l'ancien quartier de l'Université, où il était prescrit aux imprimeurs et libraires d'élire domicile.²² A Paris, les librairies pullulent (...) rue Saint-André des Arts²³ Maradan demeura entre autres rue Saint-André-des-Arts numéro 49, dans l'Hôtel de Châteaueux, qui fut d'ailleurs, selon le Dictionnaire historique des rues de Paris, un hôtel garni où on dînait copieusement en 1691²⁴ ! C'est d'ailleurs toujours, à l'heure actuelle, une rue parsemée de librairies anciennes.

²¹ Archives nationales, Paris, Minutier central, Etude XCV, 416

²² Delalain Paul, L'imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813, Paris 1899, p. XXIX

²³ Gaspard Claire, L'état de la France, Paris, p.144.

²⁴ Dictionnaire historique des rues de Paris, suppl. sans lieu, sans date, Ed. de Minuit,

Maradan fait partie des plus grandes maisons d'édition à partir de l'Empire et la Restauration.²⁵

Maradan et la presse

En 1789, J. de Savault critique

*le sieur Maradan, imprimeur, pour avoir publié dans le numéro trois du Journal de la Ville qu'on avait arrêté près d'Etampes 66 voitures chargées de blé et une d'argent.*²⁶

En propageant dans le *Journal de la Ville*, journal plutôt proche des révolutionnaires, la rumeur comme quoi on voulait affamer le peuple, Maradan a contribué à ce qu'on appelle la Grande Peur de l'été 1789.

Au début de la Révolution, le libraire Maradan est un des responsables du journal le *Modérateur*. C'est à Maradan, que Nicolas Ruault, libraire éditeur, rue de Laharpe, s'adresse pour publier une lettre de son frère, l'abbé Brice-Ruault:

*Je ne donnerai point à Camille Desmoulins la lettre que vous m'avez envoyée, mon cher ami, mais bien à Maradan qui la fera insérer dans son Modérateur.*²⁷

Camille Desmoulins est un des plus grands journalistes de son temps, celui que l'on appelait l'apôtre de la liberté.

*Le Modérateur déplaît depuis quelques temps aux amis de la Révolution ou de la liberté. Se balançant éternellement entre les deux partis, il finit par donner des nausées aux uns et aux autres,*²⁸

Maradan, en bon Suisse neutre qui se respecte, parviendra à traverser tous les régimes jusqu'en 1823, ce qui montre qu'il était suffisamment impartial.

Paris, p. 375

²⁵ Histoire de l'édition française, Paris, 1984, p. 600

²⁶ Tuetey, vol. I, p. 87

²⁷ Gazette d'un Parisien sous la Révolution, Librairie académique, Paris, 1790, Librairie académique, Paris, p.189

²⁸ Idem, p. 192

Maradan et les récits de voyage

Le 14 mai 1789, le Rapport du directeur général de la Librairie, c'est à dire de la commission de censure, accorde à Maradan le privilège cédé au sieur La Porte, imprimeur à Paris, pour la publication de *L'Histoire des voyages* en 32 volumes et un atlas de Laharpe, homme célèbre de l'époque.

La même année, publication chez Lagrange et Maradan en trois volumes de l'ouvrage du naturaliste Pierre Simon Pallas *Voyage de Pallas en différentes provinces de l'Empire de Russie*, la même année encore, *Histoire générale des voyages* par l'abbé Antoine François Prévost, l'auteur de Paul et Virginie. L'Histoire des naufrages en 3 volumes, dont le no 47 du Journal de Lausanne, en date du 20 novembre 1790 se fait l'écho dans sa chronique « Belles-Lettres ».

BELLES-LETTRES.

HISTOIRE des Naufrages, ou Recueil des Relations des Naufrages, Hivernemens, Délaiſſemens, Incendies, Famines & autres Evénemens funeſtes en mer, &c. par M. D. AVOCAT. A Paris, chez Maradan & Le Tellier, & à Lauſanne, chez A. Fiſcher; 3 vol. in-8°. avec figures.

LA première partie renferme ceux de ces évènements qui ſont arrivés dans le Nord; la ſeconde dans les autres mers du globe. Le but de l'Auteur eſt d'inspirer les épanchemens du cœur qui attachent fortement à l'humanité; ſon livre offre aux ames ſenſibles une galerie de tableaux touchans, variés, d'autant plus intéreſſans que la vérité en eſt la baſe, & il n'en eſt aucun qui ne puiſſe être, pour les malheureux, un motif de conſolation.

Cet ouvrage n'eſt pas ſuſceptible d'extrait; mais, pour en donner une idée, nous citerons un morceau de l'une & l'autre partie. Nous choiſiſſons le naufrage du vaiſſeau de *Beerling*.

Beerling errait ſur les mers de Kamſchatska; ſes matelots & lui-même étoient épuifés de fatigues, dévorés par le ſcorbut lorsqu'enfin ils découvrirent ce pays; ils ſ'en approchèrent & ſe trouverent bientôt

En 1793, il publie, traduit de l'allemand, *Voyages en Guinée* et *De la littérature des nègres ou recherches sur leurs facultés intellectuelles*,

leurs qualité morales et leur littérature, par H. Grégoire, ancien évêque de Blois.

Maradan et les parutions académiques

An III, en 1795, *Remise à lui est faite par décret, d'imprimer un exemplaire du dictionnaire de l'Académie française, chargé de notes marginales et intermédiaires, pour y être imprimé.*²⁹

Il publie en 1795 toujours, le vol. III de *Théorie de la terre* par La Metherie, puis le tome VI de *Nosographie philosophique*, par Pinel. En 1797, Maradan fait hommage au corps législatif d'une carte représentant les descentes qui ont été tentées sur les îles Britanniques.³⁰

Dès 1800, il publie *Le cultivateur anglois* par Young.

Maradan et le théâtre

Guillaume Tell, par le Citoyen Sedaine, musique du citoyen Grétry, représenté au mois de mars 1791 sur le ci-devant Théâtre Italien est publié à Paris chez Maradan, seconde année de la République française.³¹ La même année, après le renversement de Robespierre, il publie *Le Modéré* comédie en un acte, présentée au Théâtre de la République, le 17 brumaire an II.³² Maradan est une fois de plus en adéquation avec l'évolution de la situation politique. Maradan deviendra l'un des éditeurs les plus importants de l'ère napoléonienne. Il se spécialisa alors dans l'impression des pièces de théâtre.

Maradan et l'évolution politique

Maradan fait paraître en 1793 *De la naissance et de la chute des anciennes Républiques*. Il colle à la carte du paysage politique et saisit les occasions éditoriales. Preuve en est la publication, le 1^{er} janvier 1798, de *Les étrennes d'un habitant du pays de Vaud à ses*

²⁹ Révolution française. Table alphabétique du Moniteur de 1787 à l'an 8 de la République, tome second. Noms d'hommes, p. 180

³⁰ idem

³¹ La Suisse et la Révolution française, Lausanne, 1989, p. 195

³² Bibliothèque de l'Arsenal, collection théâtrale, no 17852, Rondel XI

concitoyens, quelques jours avant l'invasion du Pays de Vaud par les Français.

Maradan sait prendre le vent et surfer sur la tendance, et dieu sait si tout changeait vite à l'époque. Avec le 18 brumaire, Bonaparte met un terme à la Révolution. Nous sommes en novembre 1799, quelques mois plus tard, en 1800, que publie Claude-François Maradan ? *De la fin de la Révolution française, de la stabilité possible du gouvernement actuel de la France* par Isoard dit Delisle de Sales. Maradan savait vraiment rebondir au bon moment.

Les réseaux d'influence de Maradan

Il faisait partie du réseau des amitiés de Joseph Fiévée, imprimeur, écrivain, journaliste, qui fit carrière dans le monde du livre pendant la Révolution.

Quand Fiévée se trouva en prison en 1801, c'est Maradan qui a inspiré l'un de ses auteurs, Madame de Genlis, d'intervenir pour lui auprès de Napoléon.

Voilà ce que dit Mme de Genlis dans ses mémoires:

J'étais à peine établie dans la rue d'Enfer, lorsque Maradan vint me trouver, pour me prier de m'intéresser en faveur d'un jeune homme nommé M. Fiévée, auteur de deux romans intitulés, l'un, « Frédéric », et l'autre « la dot de Suzette », et qui était en prison pour ses opinions politiques (correspondance avec Louis XVIII); je m'occupai avec ardeur du soin de lui faire rendre sa liberté, et j'eus le bonheur d'y réussir.³³

Maradan a collaboré de temps en temps avec le Genevois Charles-Frédéric Perlet, qui imprimait le Journal de Perlet, l'une des gazettes les plus lues pendant les premières années de la Révolution. Perlet, « plume vénale », « patelin endormeur » et « mouchard » selon la terminologie de Marat et « personnage d'une fourberie insigne » aux dires d'H. Leclercq.

Perlet et Maradan ont mis leurs noms ensemble en 1790 sur un ouvrage appelé: *Discussions importantes débattues au Parlement d'Angleterre* et sur le *Supplément au Contrat social* par P. Gudin de la Brenellerie, en 1791.

³³ Madame de Genlis, Mémoires inédits de Madame la Comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la révolution française, Brussel, 1825, pp. 118-119

En février 1791, ils sont associés. Le plus curieux dans l'affaire, c'est que Perlet est une des antennes des contre-révolutionnaires, comme son ami Louis Fauche-Borel, royaliste, imprimeur éditeur à Neuchâtel. Celui-ci publiait des textes royalistes dans le but d'abattre le premier consul Bonaparte.

*En 1806, dans la correspondance du comploteur neuchâtelois avec Perlet, le ministre de la police de Napoléon, Fouché, était désigné sous le pseudonyme de Maradan!*³⁴

Cela signifie que Maradan est connu à l'époque par ces deux protagonistes !

A partir de l'Empire (mai 1804) et de la Restauration (1814/15), Maradan, devenu une grande maison d'édition, cherche à devenir l'éditeur exclusif du baron de Thiers.

Maradan éditeur des femmes

L'Histoire de l'édition française précise que Maradan publie de nombreuses femmes de l'époque. Il vendait en 1789 *Margrave d'Anspach - Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786* par Elisabeth Berkeley, Lady Craven. Le 18 fructidor an VIII, Mme Sophie Cottin (1773 –1867), connue à l'époque, cède et vend au libraire Maradan la propriété de son roman *Malvina*. En 1800, Maradan publie également *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* par la baronne Germaine de Staël. Deux volumes in - 8. Le 4 prairial an X (24 mai 1804), Maradan offre 4'000 livres en quatre livraisons, et 30 exemplaires brochés et dix survelin, contre le manuscrit d'Amélie de Minelbourg.

Voyons en particulier la collaboration de Claude-François Maradan et de Madeleine Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis.

*Maradan vint m'offrir de travailler à la Bibliothèque des romans, qui n'avait pas quarante souscripteurs ; j'étais dans une telle pénurie, que je consentis à y travailler pour douze cents francs par an. J'y donnai mon premier conte, Le malheureux, qui eut tant de succès, que le nombre des souscripteurs quintupla.*³⁵

³⁴ Lenôtre Georges, Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire, Paris, 1923, p. 164

³⁵ Madame de Genlis, Mémoires inédits de Madame la Comtesse de Genlis sur le dix-

*Malgré ses cinquante-cinq ans révolus, Mme de Genlis conservait cet étonnant pouvoir de susciter des sentiments passionnés chez de jeunes gens. Un jeune homme allait aussi se prendre de passion pour Mme de Genlis. Il avait dix-sept ans et s'appelait Anatole de Montesquiou. Il voulut, lui aussi, entrer en relation avec elle de façon anonyme et demanda à Maradan de l'envoyer comme garçon de course porter des épreuves. Maradan le refusa.*³⁶

En bon éditeur, Maradan soignait la facture de ses parutions. En 1804, il publie *Discours moraux sur divers sujets et particulièrement l'éducation*, de Mme de Genlis, ouvrage in-12 relié demi-basane brune marbrée, dos lisse, roulette dorée en haut et en bas.

En 1809, les deux volumes d'*Alphonse ou le Fils naturel* reprenaient sous forme romanesque un thème familier à Madame de Genlis, celui de l'enfant naturel et des particularités de son insertion sociale. Voici comment elle décrit l'arrivée de Maradan apportant son livre:

*Maradan ivre d'amour pour moi est accouru se précipiter à mes pieds pour m'annoncer que la première édition in-8 venait d'expirer, c'est-à-dire de s'épuiser dans ses bras entre midi et une heure.*³⁷

Mme de Genlis lança un nouveau journal, un vrai hebdomadaire, édité par Maradan, auquel on s'abonnait. Louis XVIII souscrivit et accepta de figurer sur la liste des abonnés, privilège qu'il n'avait accordé à aucun journal. Mais le nombre des lecteurs n'augmenta pas. L'ensemble des livraisons fut publié en un volume à la fin de 1816. Les *Battuecas*, ouvrage sur une colonie de Goths fuyant la persécution des Maures vers l'an mil, peuple redécouvert par le duc d'Albe au XVI^e siècle, eut un succès immédiat et considérable.

*Maradan est aux anges de cet article qui est un véritable triomphe dont les productions étaient si nombreuses, qu'elle fit cadeau de certains de ses manuscrits à son éditeur: Livre d'Heures pour des prisonniers, un autre pour les domestiques. Par contrat du 15 mars 1821, elle donnait à Maradan pour 1200 francs un Manuel de piété, et la réédition des Bergères de Madian, mais elle se réservait le droit de publier une collection générale de ses œuvres.*³⁸

huitième siècle et la révolution française, Brussel, 1825, p. 108

³⁶ Prince Gabriel de Broglie, Madame de Genlis, Paris, Perrin, 1985, pp. 334 - 335

³⁷ Prince Gabriel de Broglie, Madame de Genlis, Paris, Perrin, 1985, p. 367

³⁸ Idem, p. 407

Maradan a eu fin nez puisqu'il a publié des auteurs encore célèbres aujourd'hui. J'en veux pour preuve le livre *Delphine* de Mme de Staël dont Maradan a publié la première édition.

Et lorsque cet ouvrage fut à nouveau publié d'un point de vue scientifique chez Droz à Genève, en 1987, dans la collection *Textes littéraires français*, l'édition choisie pour la réédition fut ni plus ni moins celle de Maradan, dont Mme de Staël de Coppet, avait surveillé la réalisation en son temps.

La fin de Maradan

L'Histoire de l'édition française met en lumière l'important déséquilibre entre l'édition qui demande d'avoir un crédit et la librairie:

*C'est ainsi qu'un grand libraire tel que Maradan, qui fait faillite le 10 brumaire an XII, possède 176 titres dont les exemplaires et la propriété sont évalués à près de 500 000 francs, contre moins de 100 000 pour son assortiment de quelques 1200 titres.*³⁹

Maradan a joué les différentes partitions de l'histoire politique mouvementée de son époque. Nous savons que Maradan est resté libraire jusqu'en 1823. Comment s'est-il retourné? C'est un nouveau chantier d'investigations.

L'établissement Maradan à Lyon

Ces représentants sont issus de la branche de Pont-la-Ville, La Roche, mentionnée dès le 22 juin 1686 avec Dom Louis Maradan et le 1^{er} juin 1724 avec Joseph Maradan de la Salaz, pays de La Roche, Serbache. A Pont-la-Ville, quelques Maradan trouvent un débouché dans le commerce du gruyère.

*Le 17 octobre 1739 se constitua une association familiale de marchands plus modestes: Jean-Nicolas Jerly de Pont-la-Ville s'associa avec André-Joseph Andrey de Châtel-sur-Montsalvens et Joseph Maradan de Pont-la-Ville, ses beaux-frères pour une période de 12 ans.*⁴⁰

³⁹Histoire de l'édition française, vol. II, Barbier Frédéric, Paris, 1984, p. 560

⁴⁰ AEF, RN2859a et RN 2859e

L'Etat des négociants suisses inscrits à l'Hôtel de Ville de Lyon et résidant en cette ville avant 1783 indique 9 Fribourgeois, dont 4 Maradan.⁴¹

Nom	lieu	inscription	genre de commerce
Jean-Joseph Maradan,	de Pont-la-Ville	7 avril 1745	fromages
Pierre-Joseph Maradan,	de Pont-la-Ville	7 avril 1745	fromages
Jean-Jacques Maradan	de Pont-la-Ville	7 avril 1745	fromages
François-Pierre Maradan	de Pont-la-Ville	7 octobre 1782	fromages

*En 1782-83, le notaire Liaudat de Châtel-St-Denis déclara un certain nombre de pièces de fromage pour François-Pierre Maradan. En 1792 ce dernier acheta 255 pièces à Charmey.*⁴²

L'écrivain Comba mentionne un négociant Maradan dans ses Histoires de la Gruyère et de Fribourg.

*Pour s'attacher quelques familles prépondérantes dans le canton, le gouvernement présenta la bourgeoisie privilégiée moyennant une somme de 1200 écus bons et ne pouvant jouir de ses avantages qu'à la seconde génération. Un M. Maradan négociant à Lyon la refusa. Par contre ces Mrs Pettolaz, Repond, de Vevey la recherchèrent.*⁴³

Le seul Maradan connu à cette époque et qui répond à la description de Comba est Pierre Maradan, originaire de Pont-la-Ville et seul enregistré comme négociant suisse à Lyon le 7 octobre 1782 dans le *Registre pour l'enregistrement des négociants*, avec sa marque de maison.⁴⁴ Seul mentionné au 7 octobre 1782 dans *l'Etat des négociants suisses inscrits à l'Hôtel de Ville de Lyon et résidant dans cette ville* est François-Pierre Maradan avec la même origine, Pont-la-Ville et la même marque de maison.⁴⁵ François-Pierre Maradan et Pierre Maradan sont donc une seule et même personne.

⁴¹ Archives des Affaires étrangères, correspondance politique vol. XL LV Fol. 327, AEB, copie p. 348

⁴² L'évolution de l'économie alpestre, Walter Bodmer, p. 134.

⁴³ Comba histoire de la Gruyère IV, fol. 2261 et Comba Histoire de Fribourg I, fol. 1339

⁴⁴ Archives départementales Lyon, Registre pour l'enregistrement des négociants, inscription des Suisses du 15 février 1772 à 1788, 5 C 13

⁴⁵ Archives des Affaires Etrangères, Paris, Correspondance politique, Suisse, vol. XL LV, fol. 327



Pourquoi avoir refusé la bourgeoisie privilégiée? 1781 a vu la mort de Chenaux, qui a voulu tenir tête à Fribourg. Son partisan l'avocat Castella, réfugié à Paris a créé le Club helvétique et cherche des partisans parmi les Fribourgeois en France, pendant la Révolution. François-Pierre Maradan, aurait-il refusé la bourgeoisie privilégiée de Fribourg pour ne pas compromettre son commerce en se profilant trop? ou au contraire sentait-il trop éloigné des préoccupations fribourgeoises. Il vivait en effet depuis 1776 à Lyon.

Cependant, il va être tour à tour dénoncé par les deux partis en présence, les partisans de Leurs excellences de Fribourg et les partisans de la révolution, à Lyon et même à Paris.

Maradan dénoncé à Leurs Excellences de Fribourg

Le 19 septembre 1790, une lettre de dénonciation est envoyée de Lyon à Fribourg.

Un vrai patricien doit toujours veiller sur le bonheur de sa patrie, comme vous pouvez être assuré de moi à cet égard, qui ait connaissance des malheureux et séduisants projets et écritures de l'indigne avocat Castella, qui avant son départ d'ici à cherché à séduire et à faire des partisans; j'en connais votre Excellence deux, les Nommés Majeur et F. Maradan, qu'on m'a assuré être de son parti. Ce dernier doit rejoindre sa Patrie pour faire des achats de fromage étant commerçant dans ce genre...(à vous parler vrai, il n'est point dangereux) mais ma crainte est qu'il introduise des papiers.

... que vous puissiez faire prévenir Monseigneur le Baillif de Châtel St Denis, le dit Maradan devant arriver dans le dit lieu le 5^{ème} du mois prochain pour son commerce.

*Votre très humble et très obéissant Serviteur, qui crois, que sa signature n'est pas nécessaire pour vous assurer, qu'il est tout dévoué à sa patrie.*⁴⁶

Leurs Excellences de Fribourg appelées à l'aide

Pierre Maradan était incorporé dans la milice à Lyon. On voulait le faire partir pour les frontières, lors de la déclaration de la Patrie en danger, au mois de juillet 1792. Le 14 août 1792, il demande, avec d'autres Fribourgeois, Pettolaz et Denervaud, aux autorités fribourgeoises d'intercéder en leur faveur pour ne pas compter en tant que conscrits, car ils jouissent du privilège pour l'entrée des fromages de Gruyère. Voici ce qu'écrivit Pierre Maradan:

On veut nous forcer à tirer au sort pour partir sur les frontières... va que MM Pettolaz et Denervaux et Moi sommes inscrits à la Douane des frontières, jouissant aussi du privilège pour l'entrée des fromages de Gruyère.

*Fribourg propose le rapatriement. Les traités n'étant plus respectés, (10 août 1792) ces recommandations seront inutiles.*⁴⁷

Pierre Maradan député de la section de l'Hôtel-Dieu

Lors de la Révolte fédéraliste de Lyon, en 1793, quand la ville prit fait et cause contre le gouvernement révolutionnaire de Paris

*le sieur Maradan avait été envoyé à Paris comme député de la section de l'Hôtel-Dieu pour porter à la Convention la cause des événements du 29 mai. Mais il arriva trop tard, les fédéralistes qu'il voulait contacter à Paris, ayant été renversés par les jacobins.*⁴⁸

Maradan arrêté à Ville Affranchie (Lyon)

Comme l'écrit Walter Bodmer, *Maradan, fut un des marchands suisses courageux qui restèrent à Lyon pendant la Révolution française.*⁴⁹

⁴⁶ AEF C.S. de la guerre Corr. IX à XII 1790

⁴⁷ AEF Papiers de France 1793

⁴⁸ Archives départementales Lyon, Extrait du Registre des délibérations du Comité de surveillance, 42 L 80

⁴⁹ Walter Bodmer, L'évolution de l'économie alpestre et du commerce des fromages,

Pendant le siège de Lyon, en 1793, par les jacobins, il reste trois semaines, il s'évade ; il rentre, quand Lyon tombe, avec les troupes de la République. Quinze jours plus tard, après que la ville de Lyon fut prise par les troupes restées fidèles à la Révolution, le 9 octobre 1793, Pierre Maradan se retrouve dans la liste des 21 contre-révolutionnaires, agitateurs et accaparés de la section St-Pierre. On le soupçonnait de vouloir émigrer ou de vouloir faire émigrer d'autres personnes, parce qu'il avait le passeport de Fribourg.

Arrêté dans la visite du 27 octobre 1793 comme suspect, Pierre Maradan, épicier, âgé de 47 ans en octobre 1793, résidant depuis 17 ans à Lyon est mis à la Prison de Recluses. Il n'a pas pris les armes, mais est cependant arrêté comme agitateur, le 4 novembre 1793. C'est moment le plus dangereux pour les contre-révolutionnaires impliqués dans la révolte. La commission de justice populaire fonctionne à plein entre le 21 octobre et le 19 décembre 1793.

Motifs de son arrestation :

- pour avoir été commissaire chargé de porter le vœu de la section pour dissoudre la Convention
- pour avoir persuadé sa section de faire opérer une contre-révolution
- pour avoir été chercher la force armée pour dissoudre l'Assemblée parce qu'elle demandait la Constitution
- pour n'avoir jamais manifesté que des vœux contre-révolutionnaires dans la section de l'Hôtel-Dieu et opprimé les citoyens patriotes ⁵⁰

Le 23 décembre 1793, après le discours de Robespierre en faveur des Suisses et des Américains, 26 personnes furent relaxées, dont Maradan.

Le Jugement de la commission révolutionnaire, du 3 nivôse an II signé en pleine Terreur par Parein, son Président libère les Suisses, considérant que les Suisses et les Genevois, ces descendants de Guillaume Tell, donnèrent à la terre un exemple éclatant à suivre en secouant le joug de la tyrannie et aussi parce que la France veut vivre

Annales fribourgeoises, 1967, XLVIII, p.134

⁵⁰ Archives départementales du Rhône, Lyon, 42 L 80

en bonne intelligence avec les peuples libres et ses alliés naturels. Trente Suisses, marchand toilier, domestique, marchand négociant épicier, garçon cafetier, chocolatier, commis, fabricant, maréchal, ouvrier en soie, parmi eux, six Fribourgeois bénéficièrent de la clémence de la commission révolutionnaire. Maradan échappa ainsi aux massacres qui eurent lieu notamment les 3-4 décembre 1793 à Lyon et qui firent 1684 morts.

Pierre Maradan fut blanchi et amnistié parce qu'il était Suisse, alors que le futur ministre de la police, Fouché, fusilla impitoyablement les Lyonnais.

Maradan dénoncé et incarcéré à Paris

La situation politique instable conduit les Suisses à être dénoncés par tous les partis en présence.

Le 13 prairial de l'an deuxième de la République, début juin 1794, Pierre Maradan âgé de 47 ans, épicier à Commune affranchie, Place des Carmes no 6 paraît être l'ouvrage d'un Scélérat qui voudrait perdre un citoyen tranquille.⁵¹

Ce jour'hui douze floréal, l'an deuxième de la République française, Etienne Mossier, peintre graveur domicilié rue Contrescarpe no 12, a exhibé une lettre que son épouse, la citoyenne Guignard, venait de recevoir, venant de Commune affranchie, à la date du 7 floréal, (27 avril) signée Maradan. Il y était en outre écrit: continu, cher ami à secourir les infortunés opprésés par la République. Adieu cher ami je t'embrasse en républicain Maradan.⁵²

Pierre Maradan, natif de Pont-la-Ville en Suisse Baillage de Bulle en Suisse Canton de Fribourg Domicilié à Commune affranchie nous expose qu'arrivé à Paris le 4 prairial pour réclamer une partie de marchandises séquestrées à Moulin, département de l'Allier, il a été arrêté le 14 dudit (mois) sur la Section de l'Observatoire.⁵³

Outre cette partie des marchandises, il lui reste une autre à livrer encore en tonneaux et qui sera entièrement perdue par les chaleurs s'il

⁵¹ CARAN /Paris F/7 4774 33/4

⁵² CARAN /Paris F/7 4774 33/4, Minutes de l'interrogatoire du Comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire à Paris.

⁵³ CARAN Paris F/7 4774 33/4 (Selon BHVP Ms833 no 1032 /3, Fichier de police, personnes arrêtées, il aurait été arrêté à Paris, le 17 prairial an III)

n'obtient promptement sa liberté, ce qui entraînera la ruine de sa fortune.

Liberté Égalité Fraternité ou la Mort

Aux Citoyens
Représentans du peuple
composans le Comité des Indéterminés

Pierre et Maradan Natif de ponde la ville en Suisse Bailliage
de Bulle en Suisse Canton de Fribourg Domicilié à l'affranchie
Vous expose qu'arrivé à Paris le 1^{er} prairial pour réclamer
une partie de marchandises sequentes l'arrêt à Mouchon qu'à
Lundel il a été arrêté le 10 du dit sur la Section de l'Observatoire
Et conduit aux Bénédictins anglais ou il est détenu depuis
3 décades son arrestation n'a été motivée sans le simple soupçon
d'une lettre dont il ignore le contenu, venant de l'affranchie
Et signé Maradan, lors de son arrestation le Comité révolutionnaire
de la Section a bien reconnu que l'écriture n'est la signature
n'étoit point du dit Maradan, Néanmoins il a toujours été

Le citoyen concierge de la maison d'arrêt dite des Bénédictins anglais recevra et gardera le nommé Maradan mis en arrestation d'après l'arrêté du Comité ce dix sept prairial l'an 2^{ème} République une et indivisible.⁵⁴

A lui demandé de nous déclarer quel motif l'ont obligé à prendre un passeport à Fribourg en Suisse, pendant que son domicile et a Commune affranchie.

⁵⁴ Archives de la Préfecture de Police de Paris AA/19 et 9/141

A répondu qu'ayant un passeport à Commune affranchie pour aller à Fribourg en Suisse, il lui fallut un passeport de Fribourg pour revenir, et qu'il avait un peu de bien consistant en terres situées à Pont-la-Ville Baillage de Bulle.⁵⁵

Maradan sera gardé à vue, son passeport lui sera retiré jusqu'à ce que le Comité ait reçu la réponse du Comité de Sûreté général.

Maradan sera gardé à vue, que ses
passeports lui seront retirés, jusqu'à
ce que le Comité, ait reçu la réponse
du Comité de Sûreté Général

Tout Copie Copie
Conforme
Goussier
pour le Comité

Il a été conduit aux Bénédictins anglais. Il a été arrêté par la section des Bénédictins anglais où il est détenu depuis 3 mois. Son arrestation a été motivée sur le simple soupçon d'une lettre dont il ignore le contenu, venant de Commune affranchie, signée Maradan, lors de son arrestation le Comité révolutionnaire de la Section a bien reconnu que l'écriture ni la signature n'était point dudit Maradan. Néanmoins il a toujours été incarcéré sans doute par mesure de sûreté. Pierre Maradan qui désire voir accélérer son interrogatoire peut justifier de son innocence par des témoignages non suspects. Il prouvera qu'à l'époque de la date de cette fausse lettre, il était à Châtel-St-Denis en

⁵⁵ CARAN, Paris, F/7 4774 33/4

*Suisse occupé à faire livrer une partie de fromage vendu aux fournisseurs de la République.*⁵⁶

Son épouse a demandé d'accorder à son mari la liberté qu'il réclame et que votre justice ne peut lui refuser.

Le jugement trouvé aux Archives de la Préfecture de Police de Paris dit.

*Nous Président et Membres du Comité, autorisons les Citoyens Goulart de se transporter dans la Maison d'arrêt dit des Bénédictins Anglais afin d'y mettre en Liberté le Citoyen Maradan, ce trois fructidor, l'an second de la République.*⁵⁷

En 1814, Pierre demeure encore à Lyon. A-t-il laissé des descendants en France? C'est un autre chantier d'investigations, comme les Maradan graveur et marchand - éditeur d'estampes.

François Maradan graveur

Il se trouve en l'an II (1793), rue Jacques, à proximité de la rue Saint-André-des-Arts et Rue Saint-Jean-de-Beauvais no 3 en 1800. C'est le graveur des illustrations d'Alexandre Desenues, pour l'ouvrage de Victor Joseph Etienne dit de Jouy: *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, Paris 1813. Ouvrage avec deux gravures sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIXe siècle.

⁵⁶ CARAN/Paris F/7 4774 33/4

⁵⁷ Archives de la Préfecture de Police de Paris, AA/36 fol.207

Des 5 fructidos
Sept. Républicain 3^e 96. 139. 140.
Vale attestation présentée par le
Pierre Maradan, Suisse d'origine
& Marchand de Commerce affranchie
détenu dans la maison d'arrêt
des bénédictins, anglais, rue de l'Observatoire
de fontaine d'arrêt quelid. Maradan, fils
depute, n'a en liberté, et le S'ellé l'ère
S'il l'été approuvé chef lui.
Signé, M. Snyfe Dumont, Bernand,

Maradan marchand-éditeur d'estampes

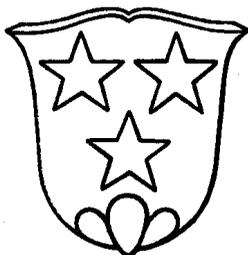
Il demeure Place Maubert no 41 de 1797 à août 1805, puis au no 22
Place Maubert dès août 1805 et en tout cas jusqu'en 1812.

Conclusion

Ces Maradan, comme d'autres familles, sont emblématiques de l'émigration à cette époque.

Ils représentent aussi une émigration qui va prendre fin avec la Révolution française, celle de fribourgeois au statut privilégié par la France. François - Pierre Maradan, le marchand va vivre les derniers feux de l'établissement fribourgeois de Lyon, puisque la Révolution va mettre fin aux franchises qui avaient été sources de richesse.

Avec le XIXe siècle s'ouvre l'époque de la normalisation de l'émigration fribourgeoise en France.



*de gueules à trois étoiles d'argent,
sur une montagne de trois copeaux
de sinople (d'après Comba)*

à lire ...

François Badoud, bagnard

Après *C'était au milieu du siècle*, *Raconte encore, grand-père*, *Battements de cœurs d'antan*, *Historique des enfants différents* qui ont fait vibrer de très nombreux lecteurs, Armand Maillard publie, aux Editions Cabédita, François Badoud, bagnard.

Bien que les personnages de ce nouveau livre aient réellement existé en chair et en os, l'auteur n'a pas la prétention de faire œuvre d'historien. Il n'empêche qu'il ressuscite avec bonheur le monde oublié de l'Ancien régime, les us et coutumes, l'ambiance de ce temps-là.

François Badoud, le bagnard, c'est, à vrai dire, une existence tragique où le sort s'acharne à rendre la vie impossible à cause de la misère, de l'injustice, de la délation. Mais c'est aussi un destin profondément humain, à valeur universelle, par les échos qui retentissent dans la conscience de l'Homme toujours traqué. Quelques joies arrachées à l'insignifiance de la vie, de furtifs instants de vrai bonheur s'ajoutent à une volonté pugnace de recouvrer la liberté et contribuent à rendre le personnage très attachant.

Armand Maillard, dans un style alerte, épouse l'agilité de François dans ses escapades. Il brosse aussi des portraits et des paysages, tantôt saisissants de vérité, tantôt irradiants de poésie. Son style a quelque chose de très sensuel ; tous les sens sont constamment en alerte, dans une vibration constante de l'être. Et, chose plutôt rare, loin de dédaigner le parler régional qui fait si peur aux puristes, l'auteur en use comme d'une vertu essentielle de l'âme authentique du Pays de Vaud.

Editions Cabédita
Rue Miéville, 1137 Yens/Morges

Vous pouvez aussi passer commande chez l'auteur : Prix 39 fr. Armand Maillard
1754 Avry-sur-Matran

M. Lozouet à Châtel-St-Denis nous fait remarquer cet article paru dans "*Evangile et mission*" n° 20, 2002 sous la plume de l'abbé Jacques Banderet, vicaire épiscopal de la partie francophone du canton de Fribourg, :

Proposition de conservation des archives paroissiales

Les archives des paroisses contiennent souvent des documents fort anciens et d'une valeur inestimable en ce qui concerne l'histoire locale et régionale. Des historiens, des généalogistes, des héraldistes, des sociologues s'y intéressent de plus en plus.

Par le passé, la conservation de ces documents a toujours été pour les autorités paroissiales et les prêtres en particulier un souci constant. On a généralement pris soin de réserver, à leur effet, des lieux à l'abri de l'humidité et surtout des risques d'incendie. Aujourd'hui, en raison de la mise en place de secteurs de plus en plus étendus pour pallier la pénurie de prêtres, qui a conséquemment conduit à la désaffectation ou à la transformation de nombreuses cures, le danger existe de voir ce patrimoine se disperser, voire de s'égarer ou même, par inadvertance, de disparaître à tout jamais. Par ailleurs, les prêtres et les autorités paroissiales rencontrent souvent des difficultés de disponibilité, vu le nombre croissant de requêtes visant à consulter ces archives.

Nous voudrions signaler aux Conseils de paroisse et au clergé séculier qu'une possibilité - simple et sans frais - existe d'assurer la survie de ces documents. C'est celle de prendre contact avec les Archives de l'Etat (tél. 026 305 12 70), lesquelles peuvent assurer le micro filmage de tous les registres de baptêmes, mariages et décès. Cette proposition présente un double avantage.

D'une part, les personnes qui veulent effectuer des recherches peuvent s'adresser directement aux Archives de l'Etat, et d'autre part, on est certain que la conservation de ces documents est ainsi pérennisée. Plusieurs paroisses ont déjà saisi cette opportunité et s'en trouvent satisfaites. Nous encourageons vivement les autres à le faire. L'évêque du diocèse, Mgr Bernard Genoud, conscient de l'importance de ce problème, a donné son agrément à cette proposition.

Monsieur Raymond Cavin, à Lausanne attire notre attention sur l'issue favorable des démarches entreprises par le Cercle vaudois de généalogie afin faciliter la consultation des registres d'état civil.

Consultation des registres d'état civil

Le dernier numéro du Bulletin d'informations de la Société suisse d'études généalogiques mentionne ce qui suit :

Le 1er mai 2002, un nouveau règlement, qui facilitera la tâche des généalogistes amateurs, entrera en vigueur pour toute la Suisse romande. Dès cette date, les généalogistes n'auront plus besoin que d'une seule autorisation pour faire des recherches dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais et ne paieront plus qu'une taxe de base.

Les généalogistes professionnels ainsi que 5 personnes mandatées par Société de généalogie auront l'autorisation de mener des recherches dans registres d'état civil. Par contre les généalogistes amateurs devront solliciter une autorisation propre.

Voir *Bulletin d'informations SSEG No 69, juin 2002*

Colloque de l'Institut International d'Études Généalogiques et d'Histoire de Famille, Rome du 7 au 11 octobre 2003.

Le sujet du Colloque est « Histoire de famille et généalogie dans la vie quotidienne »

Les travaux du Colloque se dérouleront dans des bâtiments historiques de Rome et la première session aura lieu dans les salles du Sénat de la République. Entre les manifestations prévues il aura une audience avec Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, une visite au Palais du Quirinale, résidence officiel du Président de la République italienne et une visite aux Archives Secrètes Vaticanes.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus en s'inscrivant auprès de l'adresse <http://www.iagi.info/IColloquio/Application.htm> ou <http://www.geocities.com/icolloquium/Application.htm>

Pier Felice degli Uberti, Coordinateur

sur le web

Monsieur Guy Bise nous signale le site qu'il a consacré à sa famille:
<http://www.lisle.ch/reppen/geneab2.htm>



demandes d'entraide

De: **Marielvi de Pittet**
marusuotemp@hotmail.com

Favor, necesito información sobre ciudadanos suizos, llegados a Chile, Punta Arenas, en 1875 y anterior, como son: familias de August Pittet, Catalina Gavillet Collet casada con un Dey, Dey Pittet, Pittet Pochon, tengo entendido que August Pittet era hijo de Vicente Pittet, Suizo, del Canton de Fribourg que quedó en esa al viajar su hijo a Chile...
Agradecida por la información que pudieran enviarme, saluda cordialmente

De: **Edgar Piller**
Bünzerstrasse 11, 5626 Hermetschwil
epiller@freesurf.ch

Je désire continuer du côté de mes ancêtres (Piller du côté de mon père, resp. Schnider de Granges SO du côté de ma mère) les recherches que feu mon beau-père allemand avait fait pour établir la liste complète des ancêtres de ma première épouse d'origine allemande.

De: **Jean-Philippe Lambelet**
Lambjph@freesurf.ch

Nous voulons créer un groupe de travail sur le nom de notre famille Lambelet

Que pouvez vous nous proposer ?

Nous cherchons à créer un arbre généalogique et vous pouvez avoir plus de renseignements sur notre site www.lambelet.org

De: Michèle Demierre
micheleiris@bluemail.ch

Par la présente, je me permet de vous écrire car je fais des recherches généalogiques concernant mes ancêtres du nom de "Demierre" venant de Montet, Glâne. Je vous remercie donc d'avance si vous avez quelques renseignements qui pourraient m'aider à avancer.

la vie de l'Institut

Assemblée générale ordinaire

du 20 février 2002⁵⁸

Présidée par Monsieur Dominic Pedrazzini, elle s'est tenue à 20.00 heures en la salle Zaehringen de la Maison bourgeoise. Vingt-cinq membres et invités y ont assisté ; deux personnes se sont excusées.

En voici le procès-verbal:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 février 2001 est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Neuf réunions ont été organisées sur les thèmes suivants :

21 février, "L'héraldique des Sandoz" par M. E. Nusslé

13 mars, "Bleu, histoire d'une couleur" par le Prof. M. Pastoureau

21 mars, "Une famille suisse, internationale sur Internet" par M. E. Iseli (causerie suivie d'une séance d'entraide)

25 avril, "Familles fribourgeoises franc-maçonnnes au service de France durant le XVIIIe siècle" par M. A.-J. Tornare

23 mai, "Origine et mythe des patronymes" par M. P.-Y. Favez

30 juin, Sortie annuelle à Barberêche

26 septembre, "La composition des armoiries lors de fusions de communes" par le Dr. J. Dubas

24 octobre, "Le thème des astres dans les armoiries des familles fribourgeoises" par M. Dominic M. Pedrazzini (exposé suivi d'une séance d'entraide)

⁵⁸ Le procès verbal de l'assemblée générale du 26 février 2003 paraîtra dans le prochain numéro du bulletin.

21 novembre, "La famille Bugatti" par M. L. Balleyguier (exposé suivi d'une séance d'entraide)

Le Comité s'est d'autre part réparti les réponses à de très nombreuses demandes de renseignements venant du monde entier.

3. Elections statutaires

M. Dominic M. Pedrazzini remercie le Comité pour le travail fourni durant l'année écoulée et soumet à l'assemblée la candidature de M. Hubert Foerster comme membre du comité. M. Foerster est élu à l'unanimité. Le Président annonce à l'assemblée la nouvelle organisation du Comité : M. Dominic M. Pedrazzini, président, M. Pierre Zwick, vice-président et provisoirement remplaçant à la charge de trésorier, M. Pierre Brodard, secrétaire, MM. Luc Balleyguier, Mario Oppizzi et Hubert Foerster comme assesseurs.

Le Président rend hommage à M. Marcel von der Weid, ancien trésorier et fait observer une minute de silence en sa mémoire. Il lance en outre un appel à d'éventuelles candidatures à la charge de trésorier. Il annonce la démission de Mme Evelyne Maradan, vice-présidente du comité et déléguée auprès des instances suisses à qui il remet un ouvrage "Avignon et ses Suisses".

Messieurs Alfred Uldry et Raymond Cavin poursuivent leurs mandats de vérificateurs des comptes.

4. Admissions

Le Président passe la parole à M. Pierre Zwick. L'effectif de l'Institut se monte à 137 membres. Durant l'année écoulée, deux personnes ont été admises et il y a eu sept démissions, radiations ou décès.

5. Comptes 2001, rapport des vérificateurs, approbation et décharge

Les comptes pour l'année 2001 se bouclent avec un excédent de recettes de fr. 33.10. La fortune de la société au moment de la clôture se monte à fr. 11'062.15 dont fr. 1'200 de réserve pour le prochain bulletin. Monsieur Cavin lit le rapport des vérificateurs des comptes en

faisant remarquer que depuis 1997, le capital de l'Institut a doublé. L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2001.

6. Budget 2002

M. Zwick présente le budget proposé pour l'année 2002 qui ne prévoit pas d'excédents de recettes; les montants des cotisations restent inchangés. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

7. Divers

Après avoir demandé à l'assemblée si elle avait d'éventuelles questions ou remarques à faire, le Président passe la parole à M. Armand Maillard pour sa conférence :

« Recherches sur la famille Badoud de Prévondavaux »

PB